



**Association Française de Thérapie du Traumatisme des Violences
Sexuelles et Familiales et de Prévention**

L'A.F.T.V.S est une délégation régionale de la Ligue Française pour la Santé Mentale
(L.F.S.M) association reconnue d'utilité publique

**Consultation Ambulatoire
pour familles en difficulté
sur le département des Hauts de Seine**

DESCRIPTION DU PROJET

Présentation de l'action

"Soutien aux familles et aux parents en difficulté"

- **Historique de cette consultation**
- **Objectifs de notre projet**
Les objectifs visés dans cette création de consultation ambulatoire sur le 92
- **Modalités de mise en œuvre**
- **Budget**
- **Plan de financement**
- **Evaluation (outils et méthodologie)**
- **Calendrier**

Création d'une Consultation Ambulatoire pour familles en difficultés Sur le département des Hauts de Seine

DESCRIPTION DU PROJET

➤ Présentation de l'action

Soutien aux familles et aux parents en difficultés

L'intervention ambulatoire est une intervention contribuant à soutenir la fonction parentale et à préserver des liens éducatifs, familiaux utiles au développement basal du jeune enfant ou adolescent.

Ce travail en proximité des parents les plus en difficultés a pour finalité de conforter les liens familiaux dans les familles avec enfants en bas âges. Ceci vise à prévenir les exclusions en accompagnant les familles en risque de marginalisation ou qui se heurtent à des difficultés de vie passagères. Après une analyse des comportements familiaux déstructurants et par anticipation de leurs conséquences pour l'enfant (violences, échec scolaire, comportements de retrait, etc...), nous pensons qu'il est souhaitable de préserver son équilibre et son épanouissement.

Ce travail permet d'aider les familles à être conscientes des responsabilités à assumer vis-à-vis de leurs enfants et de voir si celles-ci quand elles sont démunies repèrent mieux les "personnes-ressources" qui pourraient les accompagner dans le sens d'une autonomie de vie familiale.

C'est aussi favoriser la transmission de savoir entre générations, car bien souvent les constats des groupes de réflexion organisés par la ville de Beauvais et dans le cadre des études de plusieurs départements (Val d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de l'Oise) présentaient un déficit en ce domaine.

Historique :

Cette création de "*consultation ambulatoire spécialisée*" repose sur des éléments de diagnostic élaborés auprès de collectivités locales et de leurs partenaires. Action préconisée dans des études réalisées pour les départements du Val d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de l'Oise en 1997 et 1999 par le cabinet Jean-Pierre VOUCHE – F.R.E.I.

Pour exemple en 1998 à Beauvais (Oise), des groupes de réflexion de quartiers composés d'acteurs sociaux et d'habitants développèrent ces constats :

- Les parents en difficulté devant des conduites agressives, violentes, inciviles de leurs enfants ont du mal à entrer en contact avec les services institutionnels.
- Les services institutionnels déplorent l'absence des familles les plus en difficulté dans leur service.
- Les enseignants et responsables d'établissements scolaires ont des indicateurs de dysfonctionnement, de dérive éducative, de souffrance des membres des familles.

- Les parents délèguent leurs responsabilités, d'autant moins assumées que leur structure sociale est fragilisée, aux enseignants et aux professionnels chargés de la régulation sociale.

↳ **Leurs préconisations :**

- Création de rencontres non institutionnalisées en proximité pour des familles monoparentales avec l'appui d'un clinicien.
- Mise en place d'appuis personnalisés, pour responsabiliser les parents, en les rétablissant dans la plénitude de leur rôle.
- La constitution d'un pôle d'aide aux familles sous forme ambulatoire, afin de développer une action pour les familles les plus en difficulté, sous forme d'appui personnalisé à domicile, par une approche clinique et par une structuration des réponses familiales aux violences de leurs enfants.
- Ce pôle d'accompagnement prendrait la forme d'entretiens familiaux, dans des lieux les plus adéquats, là où les intéressés offriraient le moins de résistance, lieux privés ou lieu de proximité. Les demandes de rencontre se feraient par divers canaux, par les familles elles-mêmes auprès du clinicien (affiches dans tous les lieux publics avec son téléphone, précisant la gratuité de son intervention), des A.L.M.S, des maisons d'accueil et d'orientation citoyennes, d'associations de quartier ou de médiation, des établissements scolaires, qui relayeraient la demande auprès de l'intervenant spécialisé pour ces approches sensibles. Le clinicien prendrait contact de façon discrète et respectueuse des dignités des membres de ces familles. C'est un travail d'écoute, un savoir-faire et un savoir dire qui demande du temps et une poursuite du processus, afin de créer confiance et d'amener un des relations d'ouverture des familles les plus repliées sur elles-mêmes.

↳ **En décembre 1998 la Ville de Beauvais et la préfecture de l'Oise** créent cette consultation innovante (probablement, la seule au niveau national d'après nos informations). La gratuité des consultations est proposée aux familles demandeuses. Elle rentre dans le cadre du C.C.P.D et Contrat Local Sécurité Prévention. La C.A.F reconnaîtra en 1999 cette action comme allant dans le sens de leur politique de soutien à la fonction parentale. Un comité de pilotage composé de tous les acteurs locaux, chargé de mission C.L.S, direction des Affaires interministérielles Préfecture de l'Oise, inspecteurs A.S.E Conseil Général, inspecteur principal D.D.A.S.S, directeur du C.C.A.S, adjointe de la C.A.F, Inspection Académique, Commissaire de Police, directeurs de Foyers, procureur adjoint au T.G.I, etc. suit l'action, et la reconduira en 1999, 2000, 2001.

↳ **Bilan de l'action au 31.12.1999 :** A un an de fonctionnement,

- 627 consultations pour 113 familles.
- 799 personnes dont 599 adultes et 200 enfants ont bénéficié de cette consultation sur appel direct des intéressés la plupart du temps.
- 78% des rencontres se sont réalisées à domicile, 22% dans des lieux de proximité foyers, C.M.S, écoles, lycées, P.L.I.E, classe-relais, centre de formation, mairie.
- Une moyenne de 5,5 entretiens par famille avant une orientation sur l'institution adéquate, sinon prise en charge de la famille sur une période plus longue afin de consolider les acquis jusqu'à 30 rencontres.
- Travail de partenariat et de réseau avec 309 personnes, 179 visites ou contacts pour des concertations inter institutionnelles avec les acteurs locaux pluriprofessionnels.
- La demande des familles et des professionnels touche le renforcement du rôle et des responsabilités éducatives des parents, par notre action d'écoute, d'appui et d'accompagnement de la parentalité en proximité nous sommes arrivés à remettre en relation avec des institutions près de 60% des familles. Les autres familles en détresse

exigeant une prise en charge répétée et sur du long cours ont été suivies régulièrement évitant ainsi leur marginalisation ou leur éclatement. Ce travail de responsabilisation pouvant être long au regard des histoires de vie de certains parents.

☞ **Bilan de l'action au 31.12.2000 :**

- 120 familles en difficulté ont fait appel au dispositif original, sur simple appel téléphonique. Nombre constant d'une année sur l'autre.
- 50% des situations après notre évaluation sont orientées vers les structures classiques avec le consentement éclairé du sujet (parent ou enfant).
- 33% de situations plus difficiles ont nécessité la poursuite d'une démarche répétée vers les familles, avec une difficulté du relais. La solution développée a été à un moment donné, la co-intervention avec les services sociaux avec une approche à la fois psychologique, éducative et sociale.
- 17% où nous avons réalisé une action ponctuelle permettant rapidement de resituer chaque protagoniste en position de responsable à même de faire les démarches par lui-même

Après deux années de fonctionnement ce travail de proximité a confirmé les besoins de réassurance, de dédramatisation, de responsabilisation du ou des parents en proposant des perspectives de solutions progrédientes. Et notre action a aussi permis de retisser des liens avec des institutions de terrain, notre travail favorisant la démarche d'un premier contact avec celles-ci.

L'expérience a montré que la proposition d'échange par téléphone (parfois d'abord anonyme) puis l'offre d'aller vers les familles permettait un mode plus souple d'abord de familles en difficulté, qui n'ont pas toujours la maturité psychique pour affirmer une démarche structurée vers un milieu professionnel social ou soignant, repéré mais un peu craint, du fait d'une certaine ambivalence.

Les situations rencontrées :

- mères isolées se trouvant en situation délicate du point de vue psycho-social, dépassées dans leur rôle éducatif
- vulnérabilité de certains parents
- désarroi devant des difficultés que présentaient leurs enfants au niveau de l'intégration scolaire
- abandon de l'autorité paternelle
- divorce passionnel mettant en danger le bon développement de l'enfant
- violences familiales
- incestes dévoilés avec signalement de notre part aux autorités judiciaires et administratives
- maltraitance sur un ou plusieurs enfants, appels directs des enfants, demandes des parents dépassés par leur charge familiale.
- Incompréhension de l'agressivité que déploient parfois leurs enfants
- Violences d'adolescents sur la mère et en milieu scolaire (milieux immigrés)
- Troubles de la personnalité des parents ayant un passé de séjour en milieu psychiatrique
- Problèmes de couple
- Tentatives de suicide d'un des parents
- Action de maintien en milieu scolaire
- Difficultés d'intégration dans le milieu familial
- Troubles relationnels parents -enfants

L'origine des appels :

- demandes directes suite à affichage public sur la ville, grande majorité, 80%
- demandes écoles publiques
- demandes des commissariats et antennes de quartiers
- demandes de foyer de femmes battues
- demandes d'avocats et de juges.

Jean-Pierre VOUCHE (psychologue clinicien, psychothérapeute familial) à l'initiative de cette création innovante s'associera fin 1999 avec l'A.F.T.V.S (Association Française de Thérapie du Traumatisme des Violences Sexuelles et Familiales et de Prévention). En effet l'essor de ce type de consultation va demander un renforcement pour passer à cinq intervenants à temps partiel itinérants sur la ville et les agglomérations limitrophes en demande de ce type de structure de proximité. A ce jour l'action est conduite par l'A.F.T.V.S sous la direction de Jean-Pierre VOUCHE responsable du projet.

La mise en place d'une antenne permanente sur la ville, tous les jours de la semaine est prévue pour 2002, tout en gardant l'aspect ambulatoire. En effet au regard des besoins importants de la ville et du succès de la consultation il y a nécessité d'une présence d'un clinicien chaque jour.

Objectifs de notre projet d'ouverture d'une consultation ambulatoire spécialisée pour les familles en difficultés sur le 92

Du fait de l'implantation de l'A.F.T.V.S sur les Hauts de Seine 92, et des besoins sur le département d'accompagnement des démarches d'insertion en vue d'une ré appropriation de l'identité personnelle au sein de familles déstructurées et en désinsertion sociale, l'équipe souhaite répondre en proximité aux demandes de la population locale des Hauts de Seine.

Les constats opérés au sein de l'Antenne de psychiatrie légale de La Garenne-Colombes lors des expertises et des thérapies des victimes, des auteurs de maltraitance et de violences intra-familiales (crimes sexuels, incestes, outrages) pour des résidents du département du 92 ; nous amènent à proposer la création d'une consultation ambulatoire spécialisée sur les Hauts de Seine à l'identique de celle de l'Oise (Beauvais). Cette consultation pourrait couvrir plusieurs villes du 92.

Les objectifs visés dans cette création de consultation ambulatoire :

- Faciliter l'accès à un soutien social et psychique pour les familles les plus en marge, grâce à la mobilité de notre équipe, négociant de façon personnalisée avec celles-ci le lieu de proximité idéal pour la première rencontre.
- Renforcer par cette action l'accompagnement de la fonction parentale, tout en intégrant les évolutions d'ordre sociologique en adaptant les modalités d'intervention de façon à prévenir les situations de fragilisation et éviter les ruptures des liens parentaux.
Pour l'intérêt premier des enfants, veiller à préserver les liens qui l'unissent à ses deux parents, quand ceux-ci offrent des garanties sur le plan psychologique.
- Recréer ou consolider le lien parental et éducatif par une communication à nouveau possible, différente ou meilleure entre les parents, pour le bien être et la réponse adaptée aux besoins des enfants.
- Inciter à la résolution des conflits intra-familiaux, des dysfonctionnements parentaux sur des bases non violentes.
- Redonner aux habitants, une bonne image et une confiance vis-à-vis des institutions (divers centres sanitaires et sociaux) ; afin qu'ils les fréquentent selon la nature de leur difficulté.
- Participer et activer la vie de réseau avec les institutions avec lesquelles il y a une nécessité à créer des liens dans le souci d'une cohérence et d'une complémentarité des approches auprès de ces parents en souffrance psycho-sociale.

➤ Destinataires

Toutes familles de l'agglomération rencontrant des difficultés dans l'exercice de leur parentalité, confrontés à des comportements violents de leurs enfants ou à des signes de souffrance de ceux-ci. Des parents en rupture, en instance de divorce avec répercussions de cette crise sur les enfants peuvent faire appel à nos services de recadrage des accompagnements éducatifs parentaux.

➤ **Techniques et Méthodes**

Notre travail repose sur la consolidation des relations parents / enfants. Les approches sont éducatives, cliniques ayant pour visée la responsabilité, le rétablissement de l'autorité, la reprise de confiance en soi du ou des parents, la structuration de repères dans une histoire familiale quelquefois chaotique. Des interventions proches de la médiation familiale et de soutien psychologique sont prévues. Ces actions sont préventives et curatives selon le degré et la durée de la souffrance du groupe familial ou des enfants.

La pré-médiation familiale permet une démarche soutenue et construite auprès des services offrant une médiation familiale. Les chances de résolutions des différends conjugaux par le service de médiation étant plus importantes.

➤ **Intervenants**

Référent de l'action : un directeur clinique, Jean-Pierre VOUCHE.

Direction de la consultation Jean-Pierre VOUCHE, psychologue clinicien diplômé de l'Université Paris V (1981) en psychopathologie et du Centre Européen de Médiation de Bruxelles, formateur, superviseur. Vice-président de la Ligue Française pour la Santé Mentale est spécialisé en psychologie et psychiatrie légale, ainsi qu'en intervention post-traumatique. Collaborateur depuis 1997 de l'A.F.T.V.S, l'Association Française de Thérapie du traumatisme des Violences Sexuelles et familiales et de prévention du Dr Coutanceau, Psychothérapeute psychanalytique et systémique de la famille, du couple et des groupes en consultation privée et associative depuis 1985. Enseignant à l'Université Paris V pour le Diplôme Interdisciplinaire Universitaire de "Gestion des Conflits : Négociation, Médiation". Chargé de cours pour les Universités de Rennes et de Rouen pour des D.E.S.S en Sciences Criminologiques et Psychologie du Travail.

Une équipe composée de thérapeutes spécialisés dans les prises en charge familiales et le partenariat médico-social, formée en victimologie et criminologie au sein de l'A.F.T.V.S, intervenant en colloques internationaux pour présenter leurs travaux :

Claudie PETIBON infirmière spécialisée, thérapeute de couple

Juliette PRESENT éducatrice spécialisée, infirmière D.E, thérapeute familiale

Béatrice TSIN D.U de Criminologie et infirmière spécialisée, thérapeute familiale

Dominique LAMBERT psychologue clinicienne

• **Modalités de mise en œuvre**

La consultation ambulatoire spécialisée sera dotée :

- **d'un secrétariat à temps partiel**, basé 22 rue de Chateaudun à La Garenne-Colombes 92250. La secrétaire entre sur ordinateur les données recueillies par l'équipe pour les bilans quantitatifs et qualitatifs mensuels, trimestriels, annuel, ainsi que la tenue de la comptabilité des consultations.
- **d'un trésorier de l'association Alain JAVAY**, pour le bilan financier et les actes comptables.
- **d'un accueil téléphonique** (fonction tournante mensuellement entre les cliniciens)
- **d'une équipe** de 5 personnes représentant un temps plein mensuel de psychologue clinicien dédié à cette nouvelle consultation. Les cinq thérapeutes ont une expérience depuis plusieurs années de ce type d'intervention de proximité.

- **d'un véhicule de service** pour les déplacements auprès des familles, des services et institutions.
- **D'un superviseur** pour la régulation des pratiques et la réflexion devant la complexité de certaines situations. L'évaluation du développement de la clinique offerte sera organisée dans ces séances mensuelles.

L'association met à disposition son matériel informatique et ses locaux pour le secrétariat de cette consultation ambulatoire.

Les consultations sont gratuites pour la population rencontrée.

La connaissance des diverses institutions départementales va favoriser la concertation inter-institutionnelle et les complémentarités professionnelles qui se mettront en place autour des besoins des familles.

- **Budget**

Budget de Fonctionnement de la Consultation des Hauts de Seine Pour l'exercice 2002.

CHARGES			PRODUITS		
60 ACHATS		7.000 f	Subventions 2002		589.000 F
EDF-GDF	4.000 f				
Fournitures, entretien	3.000 f				
61 SERVICES EXTERIEURS		18.000 f	Subvention du Conseil Général du 92, sollicitée demande déposée en février 2001	200.000 F	
documentation	3.000 f				
abonnement revues	1.000 f				
Superviseur	14.000 f				
62 Autres SERVICES EXTERIEURS		74.000 f	Subvention de la Fondation de France sollicitée, demande déposée le 31 mars 2001.	389.000 F	
frais de véhicule, déplacements	60.000 f				
PTT- frais téléphoniques	13.000 f				
Services bancaires et assimilés	1.000 f				
63 IMPOTS et TAXES		30.000 f			
taxe sur les salaires	30.000 f				
64 PERSONNEL		460.000 f			
salaire brut échelon 11 EC9 Psy	273.064 f				
charges salariales (59%)	161.107 f				
salaire brut secrétaire	12.137 f				
charges salariales (59%)	7.161 f				
médecine du travail	800 f				
formation continue	5.731 f				
Total		589.000 f	Total		589.000 F

- **Plan de financement**

- Une demande de financement pérenne sur les années futures est réalisée auprès de la D.D.A.S.S des Hauts de Seine fin mars 2001. Le montant est de 389.000 francs pour l'année 2003. Nous n'avons pas l'assurance d'obtenir cette subvention la première année de notre demande pour l'exercice 2002.
- Aussi nous sollicitons la Fondation de France pour une aide au démarrage de cette nouvelle consultation pour une subvention d'un montant de 389.000 F.
- Une demande a été réalisée en mairie à La Garenne-Colombes des Hauts de Seine, celle-ci n'a pas pu s'engager faute de moyens disponibles cette année.
- La subvention du Conseil Général des Hauts de Seine est demandée depuis février 2001 d'un montant de 200.000 Francs pour l'exercice 2002.

- **Evaluation (outils et méthodologie)**

Mise en place **d'un comité de pilotage et d'un comité de suivi.**

Le comité de pilotage se réunira tous les 6 mois. Il sera composé des représentants des collectivités locales, C.L.S, des institutions du Conseil Général Aide Sociale à l'Enfance, C.A.F, D.D.A.S.S, Justice TGI de Nanterre, Police nationale et polices municipales, associations et foyers, etc. Une fois par an le bilan quantitatif, qualitatif et financier sera présenté afin d'envisager la reconduction ou les réaménagements de l'action.

Le comité de suivi sera composé des instances partenariales concernées par ce type d'intervention et du public rencontré, des institutions auxquelles l'équipe adressera des familles après un travail de soutien de leur demande. Des rencontres trimestrielles permettront de faire le point sur les relations entre institutions et de traiter les situations posant problèmes.

Pour chaque famille **un dossier** sera constitué précisant les conditions d'appel, le lieu de rencontre de proximité, les membres de la famille suivis, le nombre de consultation, les éléments cliniques observés, les dysfonctionnements parentaux, les axes thérapeutiques, les orientations proposées et les noms des contacts institutionnels avec lesquels nous auront eu à co-traiter la situation de souffrance des enfants et des difficultés parentales. La réussite ou non du passage de notre consultation à un lieu institutionnel.

L'ensemble des dossiers permettra **une analyse de la population rencontrée et leurs caractéristiques, des préconisations d'amélioration de l'accueil ou de modèles d'intervention** plus adaptés de certains services institutionnels classiques seront proposées.

Le superviseur et l'équipe évalueront le cadre clinique et la reconstruction des ressources parentales travaillées dans cette recherche d'étayage de la fonction parentale et éducative.

- **Calendrier**

L'ouverture de la consultation est programmée pour l'année civile 2002 elle est dépendante de l'acceptation des subventions par le Conseil Général des Hauts de Seine et la Fondation de France.

ANNEXES

- **Affiches de présentation pour le public**
- **Notes pour les partenaires locaux**

- *(Affiche de décembre 1998 destinée aux familles, au public)*

- **Vous êtes en difficultés avec vos enfants**
- **Vous ne savez plus quelle attitude adopter devant leurs comportements, vous vous sentez fragile**
- **Vous pouvez être en conflit conjugal et sentir que cela rejait sur votre (vos) enfant(s)**
- **Vous n'osez pas consulter dans les centres sociaux de la Ville**

Nous vous offrons la **possibilité d'être entendu, accompagné, soutenu dans votre détresse** momentanée :

Jean-Pierre Vouche (psychologue) tel : **06.84.10.82.53**
peut se déplacer dans le lieu de votre choix, pour vous écouter.

Pourquoi appeler ce service:

Car vous avez l'objectif **vis-à-vis de l'enfant (s)**

- **De transformer** les comportements agressifs de votre enfant.
- **De le préserver** afin qu'il ne soit pas le témoin, l'enjeu voire le prisonnier de tensions, de conflits, de violences conjugales, familiales.
- **De l'aider** à ce que sa place soit respectée.
- **D'être aidé** pour tenter de rechercher les solutions les plus éducatives qui soient, dans des périodes difficiles concernant des tensions relationnelles intenses, de détresse sociale.

*Ce service de proximité est une action organisée par le C.C.P.D et C.L.S
De la Ville de Beauvais.*

- ⇒ Les comportements violents de jeunes enfants vous inquiètent, et vous pensez que le ou les parents pourraient bénéficier d'un accompagnement de proximité
- ⇒ Vos actions et actes professionnels vous confrontent à des difficultés d'accès à certaines familles ou éléments du groupe familial (parents, grand-parents, enfants...)
- ⇒ Cette action peut se concevoir en amont des interventions traditionnelles ou en dernier recours après de veines tentatives d'intervention. Vous présentez que la fonction parentale ne peut être renforcée par les dispositifs traditionnels de l'A.S.E, de la C.A.F, de la D.D.A.S.S, etc... en effet ces familles en difficultés n'ont pas le réflexe d'aller vers de tels centres, ou ne se dirigent plus vers des centres sociaux, médico-sociaux, médico-psychologiques (par perte de confiance envers les Institutions).
- ⇒ Vous souhaitez et pensez en fonction de votre diagnostic que la prévention de situations de fragilisation et d'évitement des ruptures des liens parentaux se concrétisent par une action adaptée et de proximité.
- **En ambulatoire** : c'est-à-dire dans les lieux accessibles à un accompagnement, que ce soit sur une école, un foyer, un local municipal, un espace associatif, voire à domicile. En fait un espace au plus prêt du lieu de vie des habitants.
- **Par un accompagnement** qui soit à la fois sensible à la question parentale, familiale, sociale avec une dimension clinique et par conséquent thérapeutique. Accompagnement éducatif à la fonction parentale, et thérapeutique pour les liens parents - enfants inappropriés.
- **Les outils** sont cliniques, voir proches du champ de la médiation familiale. S'adressant à des familles en situation conflictuelle, leur permettant d'exprimer leur conflit et de passer à un éventuel dialogue, afin d'aborder leurs difficultés sous l'angle de la parentalité.

Il ne s'agit pas de se substituer aux compétences de votre service, mais de lui redonner sa force et une image valorisée dans l'esprit des habitants.

Ces actions ont pour objectif essentiel

La prévention ou l'accompagnement de situations familiales tendues et / ou des ruptures familiales, pour une meilleure prise en considération de d'intérêt de(s) l'enfant(s). Et ceci dans des délais courts.

Le développement la socialisation de l'enfant passent par une vigilance et une action autour des risques encourus pour l'enfant en cas de conflit entre ses parents ou de carence affective parentale.

Cette action révèle l'importance que l'Etat et la Ville accordent à la qualité du lien familial, qui est à l'origine de la stabilité à venir du jeune, ou de ses désordres scolaires, sociaux, comportementaux. C'est une des actions reprises par le C.L.S et le C.C.P.D pour renforcer et soutenir votre action.

Vous avez pour faire appel à ce service de proximité :

Jean Pierre Vouche et l'équipe A.F.T.V.S tel: 06.84.10.82.53.

Celui-ci appellera soit directement la personne ou la famille concernée ou le professionnel souhaitant présenter le contexte familial qui le soucie. L'intervention pourra se faire en journée ou début de soirée.